Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV©

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
www.formav.co/explorer

## E5 TRAVAUX PRATIQUES
## U.51 CONCEPTION ET RÉALISATION DE CHAUSSURES ORTHOPÉDIQUES

### A. TRAVAUX PRATIQUES

**Étude, conception, réalisation et adaptation d'une paire de chaussures orthopédiques**

Après tirage au sort, un patient vous est confié pour la réalisation d'une paire de chaussures orthopédiques.
Un membre du jury vous remettra une prescription médicale, établie par un médecin membre du jury.
Vous aurez à réaliser un appareillage répondant à la prescription médicale.
Vous pourrez réaliser un ou des essayages.

***La convocation de votre patient est laissée à votre initiative en fonction de sa disponibilité. Vous en informerez le responsable de l'examen.***

**On vous demande :**

1. Procéder, **seul avec le patient**, à l'examen clinique, à la prise de mesures et à la prise de moulage si nécessaire : conclure sur l'examen clinique.
2. Réaliser les formes :
   - soit par moulage,
   - soir par mise aux mesures de forme.

3. Réaliser les orthoprothèses et ou une orthèse.
4. Procéder, seul avec le patient, à l'essayage (facultatif).
5. Effectuer le patronnage, la coupe et le piquage de la paire tiges.
6. Effectuer le montage et le finissage de l'appareillage.
7. Constituer le dossier qui regroupe toutes les informations nécessaires à la réalisation technique de cet appareillage.

   Ce dossier doit comprendre les parties suivantes :
   a. Les conclusions de l'examen clinique.
   b. Les prises d'empreintes et la prise de mesures.
   c. Les fiches de fabrication.
   d. La proposition référencée d'appareillage (Liste des produits et prestations remboursables-code de la sécurité sociale).

**Nota :**
**Pour des raisons techniques, dans les instants qui précèdent sa prestation devant le jury le candidat dispose d'une heure de préparation et adaptation seul avec le patient.**

**A chaque pause dans le déroulement de l'épreuve, le candidat devra remettre au surveillant de l'épreuve :**
**a. Les éléments du dossier.**
**b. L'appareillage en cours de réalisation.**
**c. L'ensemble des éléments du travail réalisé devra être remis à la fin de l'épreuve, pour être transmis aux membres du jury.**

## B. SOUTENANCE DE TRAVAUX RÉALISÉS – PRÉSENTATION DU RAPPORT DE STAGE (20 min + 10 min)

Présentation de l'appareillage au jury

Vous disposez d'une préparation d'une heure avec votre patient, puis d'un entretien d'une demi-heure avec le jury.

Dans un premier temps :

- Vous présenterez votre travail en justifiant vos choix techniques,
- Vous exposerez les modifications que vous pourriez être amenées à effectuer pour améliorer la qualité de votre appareillage.

Dans un second temps :

- Le jury contrôlera la bonne adaptation de votre appareillage,
- Vous répondrez à ses questions, concernant votre réalisation, ainsi que votre rapport de stage.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.